

FONDS D'ARBITRAGE PICTON MAHONEY

Chez Gestion d'actifs Picton Mahoney, nous reconnaissons l'importance croissante des exigences en matière de connaissance du produit. Pour vous aider à cet égard, nous avons préparé ce document de connaissance du produit pour chacun de nos fonds régis par une notice d'offre, de nos fonds communs de placement et de nos placements

alternatifs liquides. Ces documents sont soigneusement conçus pour inclure les renseignements dont vous pourriez avoir besoin pour satisfaire aux exigences en matière de connaissance du produit concernant les portefeuilles dont vous nous avez confié la gestion. Vous pouvez vous attendre à trouver ces documents chaque trimestre.

CE DOCUMENT
COUVRE LES ASPECTS
SUIVANTS

- ✓ APERÇU DE L'ENTREPRISE
- ✓ COMPRENDRE NOTRE PROCESSUS
- ✓ CONNAISSANCE DU PRODUIT
- ✓ CE QUI NOUS DISTINGUE
- ✓ RESSOURCES UTILES POUR TERMINER LE PARCOURS DE CONNAISSANCE DU PRODUIT

APERÇU DE L'ENTREPRISE

NOTRE MISSION

Aider les investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers avec plus de certitude.

HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE

L'entreprise Gestion d'actifs Picton Mahoney (« GAPM ») a été fondée en 2004 dans le but de fournir des services de gestion de placements de pointe aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée au Canada.

En date du 30 juin 2024, GAPM avait environ 10,7 milliards de dollars d'actifs sous gestion de sous-conseils, de fonds de couverture et de fonds communs de placement, et était détenue à 100 % par les employés depuis sa création.

L'ÉQUIPE DE PLACEMENT

Le Fonds d'arbitrage Picton Mahoney est géré par Craig Chilton, CFA et Tom Savage, CFA.

Craig Chilton, gestionnaire de portefeuille, s'est joint au gestionnaire en janvier 2020. M. Chilton possède une vaste expérience dans le domaine des stratégies d'arbitrage événementielles. Avant de se joindre au gestionnaire, il était gestionnaire de portefeuille chez Vertex de janvier 2010 jusqu'à l'achèvement de l'opération. Auparavant, il occupait le poste de directeur général chez Marchés mondiaux CIBC inc., où il a été négociateur pour compte propre pendant 15 ans à Toronto, New York et Vancouver. M. Chilton a entrepris sa carrière en finances dans le domaine des services bancaires d'investissement auprès de Lancaster Financial et, par la suite, de Richardson Greenshields. M. Chilton a commencé à travailler dans le secteur en 1991, détient le titre de CFA (analyste financier agréé) et est membre de la Vancouver Society of Financial Analysts. Il a obtenu un baccalauréat en sciences appliquées (génie électrique) de l'Université de Toronto.

Tom Savage, gestionnaire de portefeuille, s'est joint au gestionnaire en janvier 2020. M. Savage possède une vaste expérience des stratégies non traditionnelles et fait partie de l'équipe de gestionnaires spécialisée dans l'arbitrage de fusions, l'arbitrage événementiel et les situations spéciales. Avant de se joindre au gestionnaire, il était gestionnaire de portefeuille chez Vertex de janvier 2010 jusqu'à l'achèvement de l'opération. Avant de se joindre à Vertex, il était gestionnaire de portefeuille chez Vertex de janvier 2010 jusqu'à l'achèvement de l'opération. Avant de se joindre au gestionnaire, M. Savage était un négociateur pour compte propre chez Marchés mondiaux CIBC inc., où il était responsable de l'arbitrage d'actions et de produits dérivés, ainsi que des stratégies de situations

spéciales. Auparavant, il a travaillé dans le domaine du placement privé auprès de Birch Hill Equity Partners et a amorcé sa carrière d'analyste d'actions chez KBSH Capital Management. M. Savage détient le titre de CFA (analyste financier agréé) et est membre de la Vancouver Society of Financial Analysts. Il a obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université Queen's et un MBA de la Harvard Business School.

LE PROCESSUS

NOTRE PHILOSOPHIE ET POURQUOI ELLE FONCTIONNE

La philosophie de placement de GAPM est fermement ancrée dans la conviction que le changement fondamental est le principal moteur du rendement du cours des actions. Nous croyons également que des processus systématiques et reproductibles, conjugués à de solides capacités de gestion des risques, sont la clé d'un placement réussi et d'un rendement supérieur constant. GAPM est née de ces principes, qui demeurent intacts et inchangés à ce jour.

La raison d'être de notre raisonnement :

- La communication de renseignements dans de nombreux marchés est efficace et instantanée, et les titres reflètent rapidement toute l'information connue. Par conséquent, les changements périphériques représentent le principal facteur dictant l'évolution des prix.
- Nos recherches ont révélé que les changements fondamentaux positifs et négatifs ont tendance à se produire en groupes.
- De nombreux investisseurs hésitent à changer leur opinion de longue date sur un titre, même si les renseignements fondamentaux changent sous leurs yeux.
- De petits changements effectués aujourd'hui peuvent prendre une ampleur considérable au fil du temps.

Nous croyons qu'une bonne élaboration de portefeuille est un facteur de différenciation clé dans le secteur canadien des placements. Notre objectif est d'élaborer des portefeuilles diversifiés qui maximisent l'exposition des investisseurs aux caractéristiques de changement fondamental auxquels nous accordons de l'importance, tout en maintenant nos cibles de risque prédéterminées.

NOTRE PROCESSUS

Les étapes typiques de notre processus de placement par arbitrage de fusions sont les suivantes :

- Annonce publique d'une fusion ou d'une acquisition.
- Évaluation des principaux risques liés à la transaction.
- Examen des données fondamentales et des valorisations.
- Examen de l'historique des opérations et des nouvelles importantes.
- Revue de la documentation juridique (accords de fusion définitifs), dépôts auprès de la SEC, etc.
- Examen des exigences réglementaires uniques.
- Analyse antitrust, au besoin.
- Surveillance continue des jalons pertinents et des nouvelles.

Nous visons à acheter des titres dans des sociétés ciblées par l'activité de fusions-acquisitions à une décote par rapport au prix de la transaction en fonction des modalités de la transaction et aussi à couvrir les expositions aux actions d'acquéreur lorsqu'une transaction de fusions-acquisitions comprend des actions émises par l'acquéreur.

La règle générale appliquée est que si de nouveaux renseignements révèlent que la thèse originale d'une opération a changé, les titres détenus peuvent être modifiés.

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Les logiciels d'optimisation et de contrôle des risques sont utilisés comme outil pour aider les gestionnaires de portefeuille à pondérer efficacement les titres afin de maximiser le rendement potentiel du portefeuille sans prendre un risque excessif tout en tenant compte de ce qui suit :

- Concentration des titres
- Concentration des segments
- Concentration sectorielle
- Flux, positionnement et liquidité

Le gestionnaire de portefeuille évalue tous les renseignements et prend les décisions finales en ce qui concerne le choix et la pondération des titres du portefeuille.

GESTION DES RISQUES

Le fonds fait l'objet d'un suivi constant de nos équipes de gestion du risque et de recherche quantitative, ainsi que de nos gestionnaires de portefeuilles et de l'équipe de la conformité. Cette approche à trois volets assure le respect quotidien des lignes directrices de la politique de placement ainsi que la surveillance active des risques.

1. Gestionnaires de portefeuille :
 - Examiner les rendements quotidiens du portefeuille, les recommandations quantitatives/fondamentales et le positionnement par l'intermédiaire de PM Perform, notre outil exclusif de gestion du portefeuille.
2. Comité de gestion des risques :
 - Recevoir les rapports produits par les équipes de gestion du risque et quantitative : Exposition aux facteurs/risques, attribution, excédent/déficit du risque actif
 - Établir et surveiller le mandat en matière de risque : Établir des seuils pour les facteurs de risque actifs et effectuer une évaluation continue de la liquidité et des tests de résistance par rapport à des mesures personnalisées
 - Communiquer les résultats aux gestionnaires du portefeuille
 - Formuler au besoin des recommandations au comité de direction
3. Équipe de la conformité :
 - Surveiller les portefeuilles en fonction des lignes directrices de la politique de placement : Avertissements avant et après la réalisation des opérations, règles strictes et surveillance pour aider à prévenir les manquements

DISCIPLINE D'ACHAT ET DE VENTE

Les systèmes de gestion du risque et d'optimisation de portefeuille exclusifs servent d'outil pour déterminer la pondération des titres. Nous adoptons toujours une position fondée sur une thèse de placement. Lorsque l'entreprise sous-jacente présente un changement relatif ou absolu négatif, ou que notre thèse n'est plus valide, nous ajustons les pondérations de position en conséquence. Les gestionnaires de portefeuille ont le dernier mot sur les ajouts, les réductions et la pondération.

RECHERCHES SUR LES PLACEMENTS

La grande majorité des recherches et des idées en matière de placements sont produites à l'interne. Nos équipes quantitative et fondamentale fonctionnent de manière indépendante, fournissant des recommandations basées sur leurs évaluations approfondies de tendances précises et de caractéristiques de changement fondamental.

Notre équipe de placement tire également parti des renseignements provenant de diverses sources concernant les transactions de fusions-acquisitions, les scénarios de changement et les prévisions de bénéfices pour déterminer les hypothèses qui sont intégrées dans ses modèles.

CONNAISSANCE DU PRODUIT

OBJECTIF	L'objectif de placement de chaque fonds est de procurer des rendements positifs constants ainsi qu'une faible volatilité et une faible corrélation avec les marchés boursiers.
STRATÉGIE	<p>Le gestionnaire utilise une stratégie d'arbitrage des risques, qui est une approche de placement hautement spécialisée conçue pour profiter de la réussite des fusions, des prises de contrôle, des offres d'achat, des rachats à effet de levier, des scissions, des liquidations et d'autres réorganisations d'entreprise.</p> <p>Il existe plusieurs techniques d'arbitrage des risques qui peuvent être utilisées en fonction des caractéristiques de l'opération individuelle faisant l'objet de l'arbitrage. L'activité d'arbitrage des risques la plus couramment utilisée consiste à acheter les actions d'une société cible d'une acquisition annoncée à une décote par rapport à sa valeur attendue à l'issue de l'acquisition. Lorsqu'une offre d'acquisition, une fusion ou un arrangement comportant une contrepartie en espèces ou des titres de la société acquéreuse est annoncé, la valeur des titres et/ou des espèces à recevoir peut être supérieure ou inférieure au cours de marché des titres de la société cible contre lesquels ils doivent être échangés. Si le gestionnaire estime qu'il est probable que la transaction proposée ou une opération de plus grande valeur se concrétise, le Fonds peut acheter des actions de la société cible.</p> <p>Le gestionnaire utilise des stratégies de placement conçues pour réduire l'exposition au marché, y compris la vente à découvert et l'achat et la vente d'options. En particulier, le gestionnaire peut se livrer à la vente de titres à découvert lorsque les conditions d'une proposition d'acquisition exigent l'échange d'actions ordinaires et/ou d'autres titres. Si une opération est concrétisée, le Fonds échangera alors les titres de la société cible qu'il a accumulés contre les titres émis par la société acquéreuse et pourra couvrir sa position vendeur, le cas échéant, avec les titres ainsi reçus. Par ailleurs, lorsque des espèces sont offertes en contrepartie, les actions de la société cible achetées sur le marché libre seront normalement déposées en espèces à la société acquéreuse.</p> <p>Les opérations sur options cotées peuvent également être utilisées pour couvrir des positions acheteur et vendeur. Ces opérations de couverture visent à réduire le risque de perte pour le Fonds dans certaines offres de change et fusions. Si, après qu'un Fonds a établi une position, il apparaît que l'opération se déroule contrairement aux attentes, le Fonds peut prendre ses profits ou pertes ou tenter de réduire les pertes potentielles en liquidant ses positions acheteur et en couvrant les positions vendeur. En outre, un Fonds peut se livrer à la vente à découvert des actions de la société cible si le gestionnaire détermine qu'il y a une probabilité que la fusion ou une autre opération ne soit pas réalisée. Une partie des avoirs du Fonds peut se présenter sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et, de temps à autre, le Fonds peut investir la majorité de ses actifs en trésorerie et équivalents de trésorerie.</p>
DATE DE CRÉATION	Pour les CATÉGORIES B et F : 31 octobre 2013; catégorie V : 10 janvier 2020
STRUCTURE DU FONDS	Fiducie à capital variable
CODES DU FONDS	Catégorie B : PIC 1808, catégorie F : PIC 1801, catégorie v : PIC 1805
DEVISE DE BASE	Dollar canadien
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice d'arbitrage sur fusions HFRI ED (couvert en \$ CA)
ACTIF GÉRÉ DU PRODUIT	32,6 millions \$
ACTIF GÉRÉ DE LA STRATÉGIE	1 186,5 millions \$
CLASSIFICATION CIFSC	Alternatif marché neutre
PLACEMENT MINIMUM	Initial : 25 000 \$

	Subséquent : 1 000 \$	
DISTRIBUTIONS	Les distributions sont versées chaque année en décembre. Toutes les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.	
COTE DE RISQUE	Moyen	
FRAIS	Frais de gestion	Catégorie B : 1,50 %; catégorie F : 1,00 %; catégorie v : 1,00 %
	Prime de performance	15 % avec un seuil prédéterminé. La commission de rendement est comptabilisée trimestriellement.
	RFG ¹	Au 31 décembre 2023, Catégorie B : 2,37 %; catégorie F : 1,94 %
	¹ Cela n'inclut pas les honoraires versés au conseiller.	
FRÉQUENCE DU CALCUL DE LA VL	Mensuellement	
DÉPÔTS ET RACHATS	Le fonds ne procède pas à des rachats avec des modalités souples ou fermes. Le fonds ne requiert aucun préavis pour les rachats.	
FOURNISSEURS DE SERVICES	Pour le Fonds d'arbitrage Picton Mahoney : <ul style="list-style-type: none"> • Vérificateur : PricewaterhouseCoopers LLP • Administrateur : RBC Services aux investisseurs et de trésorerie • Agent d'évaluation : RBC Services aux investisseurs et de trésorerie • Courtier principal : Valeurs Mobilières TD Inc. • Registraire : RBC Services aux investisseurs et de trésorerie • Conseiller juridique : Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. 	

CE QUI NOUS DISTINGUE

LE FONDS	<ul style="list-style-type: none"> • Le fonds permet aux investisseurs d'accéder à une source de rendement unique et vise à atteindre une exposition à faible bêta aux actions, et cherche à éviter d'importantes baisses. • Le fonds repose sur deux piliers : les actions de fusion et d'acquisition (arbitrage de fusion) et les sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS), qui sont gérées activement en fonction de l'ensemble de possibilités. La flexibilité d'augmenter ou de diminuer les pondérations entre les deux piliers en fonction du meilleur potentiel de risque et de rendement fait partie intégrante de la stratégie et est unique sur le marché. • En raison de la nature de la stratégie, les rendements sont principalement des gains en capital. La stratégie est également peu sensible à la hausse des taux, contrairement à la plupart des titres à revenu fixe et à dividendes. • L'équipe de gestion de portefeuille de GAPM compte plus de 15 ans d'expérience dans l'élaboration et la gestion de stratégies de placement novatrices pour nos clients. Les solutions de placement de GAPM gèrent l'exposition au risque pour aider les investisseurs à maximiser leur rendement global en fonction du niveau de risque qu'ils sont à l'aise d'accepter. Notre processus de placement différencié combine discipline et contrôles rigoureux du risque pour améliorer les rendements ajustés au risque dans tous les cycles du marché. Notre processus a été particulièrement important dans un contexte de marché plus incertain. • Les résultats de nos investissements reflètent la combinaison unique de la recherche fondamentale et quantitative.
----------	--

LIENS UTILES²

Contenu de la connaissance du produit

[PROFIL DU FONDS](#)

- Rendement de suivi
- Données d'exposition
- Répartition géographique
- Répartition sectorielle
- Analyse risque/rendement

[RENCONTRE AVEC
LES GESTIONNAIRES
DU PORTEFEUILLE](#)

- En savoir plus sur nos leaders d'opinion

[NOS PERSPECTIVES SUR
LES ARBITRAGES DE FUSIONS](#)

- En savoir plus sur nos perspectives internes et économiques

² Des liens propres aux produits sont fournis pour la catégorie F du Fonds.

Renseignements importants

Le présent document a été publié par Gestion d'actifs Picton Mahoney (« GAPM ») le 28 août 2024. Il est fourni uniquement à titre de source d'information générale, il peut être modifié sans préavis et il ne doit pas être assimilé à des conseils de placement. Le présent document ne doit pas servir à la prise de toute décision de placement et ne constitue pas une recommandation, une sollicitation ou une offre de titres dans quelque territoire que ce soit. Les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources considérées comme étant fiables. Toutefois, leur exactitude et leur intégralité ne peuvent pas être garanties par Gestion d'actifs Picton Mahoney, qui décline toute responsabilité à cet égard. Tous les placements comportent des risques et peuvent perdre de la valeur. Ces renseignements ne constituent pas des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables destinés à des personnes, et ne doivent pas être considérés comme tels. Les décisions concernant la fiscalité, les placements ou d'autres matières devraient être prises, le cas échéant, uniquement après avoir obtenu les conseils d'un professionnel qualifié.

Le présent document est confidentiel et doit être utilisé uniquement par des investisseurs qualifiés ou des clients autorisés au Canada. Toute révision, retransmission, diffusion ou autre utilisation de ces renseignements par des personnes ou des entités autres que le destinataire est interdite.

Les parts des fonds de couverture authentiques de Picton Mahoney sont offertes conformément à la notice d'offre et exclusivement aux investisseurs d'une province ou d'un territoire du Canada qui respectent certaines exigences d'admissibilité ou d'achat minimal. Les investisseurs potentiels devraient consulter leur conseiller en placement pour déterminer si un placement leur convient. Veuillez consulter la notice d'offre confidentielle du Fonds pour obtenir de plus amples informations, y compris les objectifs et stratégies de placement, les facteurs de risque et les critères d'admissibilité.

Toutes les devises mentionnées dans ce document sont en dollars canadiens. Le rendement passé n'est aucunement garant des résultats futurs.

© 2024 Gestion d'actifs Picton Mahoney. Tous droits réservés.